



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

La DREETS

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



PROTÉGER



ACCOMPAGNER



DÉVELOPPER



Christophe LEROUGE
Directeur régional



Yannick AUPETIT
Directeur régional délégué

Dix ans après la création des DIRECCTE* et des DRJSCS*, les services de l'Etat dans les territoires évoluent avec la création des DREETS.

Celles-ci rassemblent les compétences de l'Etat en matière de cohésion sociale, de travail, d'emploi, d'économie et d'entreprises.

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Occitanie est née le 1er avril 2021.

Présente aux côtés des chefs d'entreprises, des travailleurs, des demandeurs d'emploi, des consommateurs et des populations fragiles, elle s'inscrit dans la continuité des missions exercées par la DIRECCTE et la DRCS*.

Elle soutient la compétitivité des entreprises, la qualité du travail, le développement de l'activité et de l'emploi, l'accompagnement des mutations économiques dans une approche globale des entreprises, et, plus généralement, garantit le bon fonctionnement des marchés. Elle accompagne tous les acteurs de la cohésion sociale.

Conjuguer l'ADN des DIRECCTE tourné vers les entreprises à celui de la DRCS tourné vers la protection des plus vulnérables est l'objectif de cette réforme. La DREETS, grâce à son approche globale, et en plaçant les bénéficiaires au cœur de son action, accompagne mieux les personnes en difficulté, de la rue au logement, de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle, dans un dialogue simplifié et plus efficace avec les acteurs concernés.

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi*

**Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale*

**Direction régionale de la cohésion sociale*

Une nouvelle Direction

La réforme de l'Organisation Territoriale de l'État (OTE) a transformé au 1^{er} avril 2021 les services en région des ministères chargés de l'économie, des finances, du travail, de l'emploi et des affaires sociales.

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) intègre dans son champ de compétences l'ensemble des missions exercées au niveau régional par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et les politiques de la cohésion sociale, jusqu'alors portées par la Direction régionale de la cohésion sociale (DRCS).

Les champs d'action concernant les missions en matière de développement de l'emploi, de développement et de sauvegarde des entreprises, de politique du travail, d'inspection du travail, de concurrence, de consommation et de répression des fraudes, de métrologie, d'insertion sociale et professionnelle, de prévention et de lutte contre les exclusions, de protection des personnes vulnérables, d'intégration, sont regroupées le 1^{er} avril 2021.

Les DREETS sont placées sous l'autorité des préfets de région et de la Direction générale du travail, s'agissant de l'inspection du travail.



En région (hors Île-de-France): les DREETS

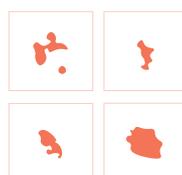
Les 12 DREETS regroupent les missions des DIRECCTE et celles des DRCS.



En Île-de-France: la DRIEETS

La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) regroupe, au niveau régional, les missions de la DIRECCTE et de la DRCS.

Au niveau départemental, ces missions sont regroupées dans les unités départementales de la DRIEETS (pour Paris et la petite couronne) et dans les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (pour la grande couronne).



En Outre-mer: les DEETS

En Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et à Mayotte, les Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) regroupent les missions des Directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) et celles des Directions de la cohésion sociale (DCS).

» Dans cette évolution la DREETS Occitanie demeure l'interlocuteur des entreprises et des acteurs socio-économiques: associations, services et établissements sociaux, établissements de formation, chefs d'entreprises, partenaires sociaux et territoriaux, collectivités territoriales, opérateurs, salariés, demandeurs d'emploi, consommateurs...

Une organisation par grands domaines d'expertise

La DREETS Occitanie est organisée en 4 pôles par grands domaines d'expertise.

Il y a ainsi un pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie », un pôle « entreprises, emploi et économie », un pôle « politique du travail » et un pôle « cohésion sociale, formation, certification ».

Les missions de la DREETS Occitanie

Économie

- › Contrôle du bon fonctionnement des marchés et de l'équilibre des relations commerciales, notamment lutte contre les retards de paiement;
- › Protection des consommateurs et répression des fraudes;
- › Métrologie légale.
- › Développement des filières, du numérique et de l'innovation;
- › Accompagnement des entreprises, notamment industrielles, dont le soutien aux entreprises en difficulté;
- › Sécurité économique;
- › Transition économique vers le développement durable.

Exemples : lutte contre les francisations des vins ou des produits agricoles, maîtrise des délais de paiement interentreprises, déploiement des mesures du plan de relance à destination des entreprises, accompagnement des entreprises vers l'industrie du futur, participation aux stratégies nationales d'accélération visant à la montée en gamme de l'économie française, comprenant l'adoption des technologies et usages du numérique...

Emploi

- › Développement de l'emploi et des compétences, accès et maintien dans l'emploi, développement et régulation du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage;
- › Anticipation et accompagnement des mutations économiques, compétitivité et sauvegarde des entreprises;
- › Participation aux démarches partenariales et contribution aux projets engagés dans le cadre du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) avec l'ensemble des acteurs pour favoriser le retour à l'emploi et l'activité;
- › Gestion du Fonds social européen (FSE) et pilotage des organismes intermédiaires;
- › Contrôle des acteurs de la formation professionnelle.

Exemples: sensibilisation sur les métiers de l'apprentissage, animation des réseaux des structures d'insertion par l'activité économique et des entreprises adaptées, indemnisation de l'activité partielle, homologation des plans de sauvegarde de l'emploi, contrôle administratif et financier des dispositifs de formation professionnelle...

Travail

- › Mise en œuvre de la politique du travail dans la région, notamment pour l'amélioration des conditions de travail, la prévention des accidents et des maladies professionnelles, la régulation de la médecine du travail, la promotion de l'égalité professionnelle ;
- › Lutte contre le travail illégal ou la fraude au détachement international de salarié, suivi des conventions régionales de partenariat ;
- › Information et conseil des salariés et des employeurs ;
- › Médiation dans les conflits collectif ;
- › Appui au dialogue social et à la négociation collective.

Exemples: renseignement régional des salariés et des employeurs en matière de droit du travail, prise en charge des dossiers complexes de travail dissimulé, intervention en cas d'accident du travail, suivi de l'index de l'égalité professionnelle, accompagnement des élections professionnelles, protection des représentants du personnel, instruction des recours et des sanctions administratives...

Solidarités

- › Lutte contre la précarité (veille sociale, mise en œuvre du plan logement d'abord, pilotage des dispositifs d'accès aux logements des réfugiés, prévention des expulsions locatives, résorption des bidonvilles, l'accès aux droits);
- › Politique de la ville pour la réussite des quartiers et de leurs habitants;
- › Protection des personnes vulnérables et inclusion (protection juridique des majeurs, contractualisation avec le département dans le cadre de la protection de l'enfance, inclusion des personnes en situation de handicap, soutien à la politique en faveur des familles);
- › Contrôle et inspection des établissements et services sociaux;
- › Formation et certification des professions sociales et paramédicales;
- › Mise en œuvre de la politique publique d'accueil et d'intégration des personnes étrangères arrivant en France et souhaitant s'y installer durablement, accompagnement des parcours des signataires du Contrat d'Intégration républicaine (CIR).

Exemples: aide alimentaire, domiciliation, formation au numérique et aux démarches en ligne, organisation des Vacances Adaptées Organisées (VAO) pour les personnes en situation de handicap, déploiement des Points conseil budget pour lutter contre le surendettement, dispositif adultes-relais pour les actions de proximité dans la politique de la ville, médiation sanitaire pour la résorption des bidonvilles...



La DREETS met en œuvre et pilote la territorialisation du plan France Relance et de la Stratégie de lutte contre la pauvreté et favorise, via la contractualisation, des engagements collectifs tels que les plans « France Num » ou « Territoires d'Industrie ».

Les agents mobilisent différents acteurs notamment via des appels à projets et informent les différents publics (entreprises, salariés, associations, partenaires sociaux, collectivités, etc).

Quelques plans déployés en région par la DREETS :



#1jeune1solution

La DREETS Occitanie : protéger, accompagner, développer

Les agents de la DREETS Occitanie mobilisent des expertises en complémentarité les unes des autres. Ils exercent une action de proximité, dans les territoires, auprès de l'ensemble des acteurs (institutions, entreprises, salariés, partenaires sociaux, collectivités territoriales, réseaux associatifs...). Par leurs actions en synergie, ils interviennent dans une logique de progrès économique et social.

Protéger

La DREETS veille à la protection des droits fondamentaux et à l'application effective du droit par ses actions de contrôle et d'information. Ainsi, elle protège les travailleurs, les acteurs de l'entreprise, les demandeurs d'emploi et les personnes vulnérables (en situation de handicap, sous protection juridique, personnes sans domicile ou mal logées, enfants protégés, réfugiés ...), ainsi que les consommateurs (conformité, qualité et à la sécurité des produits et des prestations de service, loyauté des transactions et égalité d'accès à la commande publique) et les entreprises victimes de pratiques déloyales de la part de leurs concurrents.

Accompagner

La DREETS accompagne les entreprises, les partenaires sociaux, les acteurs de l'insertion sociale et de l'insertion professionnelle. Cet accompagnement intervient dans les domaines de l'accès au logement et à l'emploi, du dialogue social, des compétences et de la formation professionnelle, des mutations économiques en favorisant les transitions professionnelles, et mobilise l'ensemble des acteurs concernés.

Développer

La DREETS contribue au dynamisme économique régional en développant l'insertion professionnelle, et l'emploi par l'apprentissage ou par l'acquisition ou le maintien des compétences.

Elle participe également au développement des territoires, dont les quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais aussi des filières industrielles. Le service économique de l'État en région (SeEr) vise à intégrer les entreprises locales dans de grands projets nationaux (intelligence artificielle, hydrogène, bio-santé, bio-ressources ...) et soutient l'intégration du numérique et de l'innovation dans les projets. L'action de contrôle du bon fonctionnement du marché, assurée par le pôle C, concourt à cette dynamique de développement territorial.

Les articulations avec les DDETS(PP) au niveau départemental

La DREETS Occitanie assure, sous l'autorité du préfet de région et, pour l'inspection du travail, sous celle de la direction générale du travail, le pilotage, l'animation et la coordination régionale des politiques publiques qui lui sont confiées et qui sont mises en œuvre par les Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ou les Directions Départementales de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) ou par les Directions Départementales de la Protection des Populations (DDPP).

La DREETS a également une fonction d'appui, de mise en œuvre, d'expertise, ainsi que d'observation et d'évaluation des politiques publiques auprès des directions départementales.

Au niveau départemental, sous l'autorité des préfets, les missions sont regroupées dans les directions

départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et dans les directions départementales de la protection des populations (DDPP) pour les départements du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales et dans les directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) pour les autres départements.

Au sein de ces services, l'inspection du travail conserve son système actuel d'organisation, piloté par la DREETS, sous l'autorité de la direction général du travail.

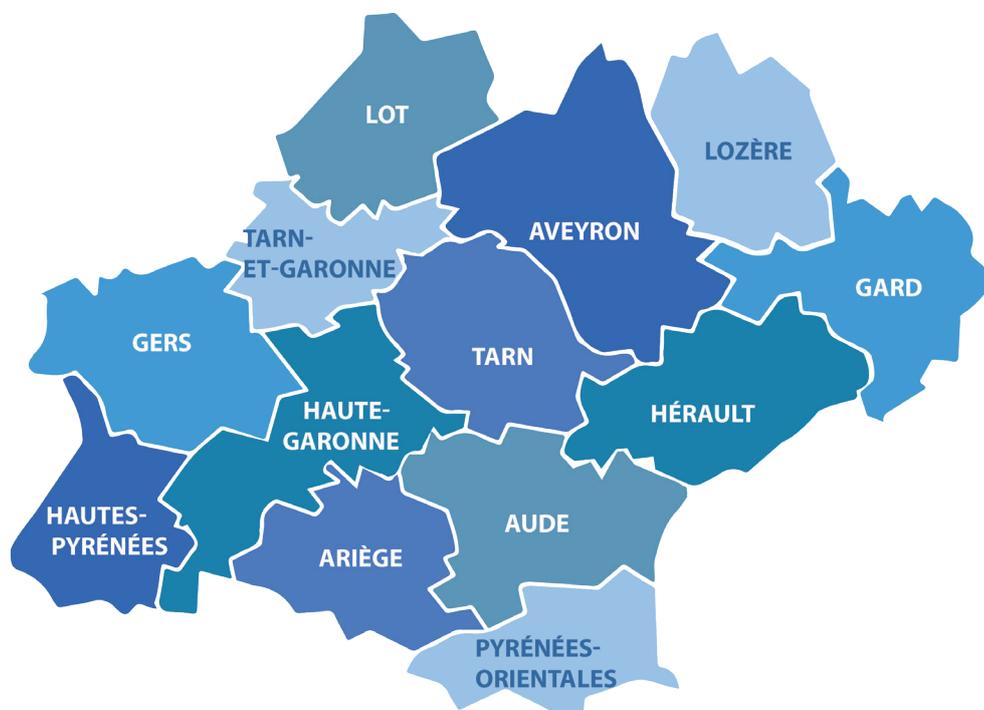


Les DDETS(PP) assurent notamment les missions liées à la consommation et à la répression des fraudes, à la sécurité alimentaire.



Pour les missions du système d'inspection du travail, la DREETS est placée sous l'autorité de la Direction Générale du Travail, garante de son indépendance. Elle organise et pilote le système d'inspection du travail.

Pour retrouver la DREETS Occitanie,
rendez-vous sur occitanie.dreets.gouv.fr



<https://occitanie.dreets.gouv.fr>

DREETS Occitanie
5, esplanade Compans Caffarelli - BP 98016 - 31080 TOULOUSE Cedex 6
Tél : 05 62 89 81 00 - Courriel : dreets-oc.direction@dreets.gouv.fr